

Conseils d'avis, participation (art.4.3) et statistiques (art.31), constituent les éléments clés des revendications du BDF et ont une implication pour chaque ministre

Les recommandations du Comité	Les actions des ministres
<ul style="list-style-type: none"> • Rec. 6 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Processus d'harmonisation de la législation nationale ○ Plan « personne handicapée » ○ + participation PH ou organisations PH à ce processus 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan « personnes handicapée » <ul style="list-style-type: none"> ○ Fédéral : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Charles Michel et Johan Van Overtveld renvoient au plan de la Secrétaire d'Etat... qui n'a pas répondu à notre demande ▪ Kris Peters souligne que matière régionalisée sauf la « reconnaissance du H » : SPF Sécurité sociale et la lutte contre les discriminations : Unia ○ Vlaamse Regering : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hilde Crevits explique le processus « M-Decreet » <ul style="list-style-type: none"> • Avis juridique demandé sur l'impact de l'UNCRPD¹ • Implication des ORPH : procédure de concertation et d'avis² + trajet de concertation pour accroître leur implication dans le monitoring ▪ Bart Tommelein : <ul style="list-style-type: none"> • Renvoie à Jo Vandeurzen et au Ministre-Président ○ Brussels Hoofdstedelijk Gewest <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bianca de Baets : <ul style="list-style-type: none"> • Handiplan : Charte régionale Handistreaming, chaque ministre s'est engagé en faveur des PH, sensibilisation des acteurs des pouvoirs publics, participation des pH à leur inclusion dans la vie locale, favoriser l'emploi des PH... • Ordonnance pour la prise en compte du H dans toutes les orientation politiques : étude d'incidence

¹ <http://www.ond.vlaanderen.be/specifike-onderwijsbehoeten/leerzorg/VN/VN-verdrag-advies.pdf>

² <http://www.ond.vlaanderen.be/specifike-onderwijsbehoeten/beleid/M-decreet/beleidsvoorbereiding.htm>

	<p>sur la situation des PH avant tout acte réglementaire ou légal</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bruxelles COCOF <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cécile Jodogne : <ul style="list-style-type: none"> • Avant-projet de décret : intégration de la dimension H dans les lignes politiques de la COCOF • Tenir compte du H à chaque étape d'un projet ▪ Céline Frémault : <ul style="list-style-type: none"> • La COCOF a adopté le « Handiplan » • « Rendre naturelle l'intégration du H dans les politiques bruxelloises » ○ Communauté germanophone <ul style="list-style-type: none"> ▪ Antonios Antoniadis : <ul style="list-style-type: none"> • REK : Plan de développement régional « Communauté germanophone inclusive 2025 » • Harmonisation par étapes
Les Constats de la société civile	Les questions de la société civile
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pourquoi la Secrétaire d'Etat fédérale ne présente-t-elle pas son plan ? 2. N'existe-t-il pas de plan H du Vlaamse regering ? 3. Bruxelles – COCOM et COCOF – une planification existe sous forme de charte pour la première, de décret pour la seconde. Est-ce suffisant ??? 4. Le plan de la Communauté germanophone existe avec un phasage et une échéance claire. Est-il réaliste ???
Les recommandations du Comité	Les actions des ministres
<ul style="list-style-type: none"> • Rec. 8 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Approche axée « droits de l'homme » 	<ul style="list-style-type: none"> • Droits de l'homme + consultation PH / ORPH : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bruxelles - COCOF <ul style="list-style-type: none"> ▪ Céline Frémault :

<ul style="list-style-type: none"> ○ « En consultation avec les organisations représentatives des personnes handicapées » 	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation COCOF élaborée dans une approche « droit de l’H », conforme à la convention ○ Communauté germanophone <ul style="list-style-type: none"> ▪ Antonios Antoniadis : <ul style="list-style-type: none"> • Travail sur l’offre de service dans une optique « care management » • Un groupe de travail examine la possibilité d’utiliser l’ICF
<p>Les Constats</p>	<p>Les questions de la société civile</p>
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bruxelles COCOF dit avoir une approche « droits de l’homme ». Est-ce réel ? Suffisant ? 2. CG : travail sur le recours à l’ICF pour l’évaluation du handicap = approche concrète. Est-ce un exemple à suivre ? Dont s’inspirer ? 3.
<p>Les recommandations du Comité</p>	<p>Les actions des ministres</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Rec. 10 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place des conseils d’avis avec des ressources suffisantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils d’avis + ressources suffisantes <ul style="list-style-type: none"> ○ Bruxelles – COCOF <ul style="list-style-type: none"> ▪ Céline Frémault : <ul style="list-style-type: none"> • Conseil Consultatif Bruxellois francophone • Impliqué dans le développement des politiques • Membres touchent des jetons de présence ○ Communauté germanophone <ul style="list-style-type: none"> ▪ Antonios Antoniadis : <ul style="list-style-type: none"> • Nouveau décret DSL renforçant le rôle de la société civile avec voix consultative et d’initiative • Initiative de constitution doit venir de la société civile

	<ul style="list-style-type: none"> • Un cadre organisationnel et financier fera ensuite l'objet d'un dialogue entre les parties
Les Constats de la société civile	Les questions de la société civile
<ul style="list-style-type: none"> • 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bruxelles-COCOF : le Conseil existant fonctionne de longue date. Est-ce satisfaisant ? Suffisant ? 2. Communauté germanophone : Pourquoi la CG ne lance-t-elle pas l'initiative ? Pourquoi ne donne-t-elle pas des garanties concernant un minimum de financement ? 3. Pourquoi le fédéral ne met-il pas en avant l'existence du CSNPH ? 4. Où en est le dossier du Conseil flamand ??? 5. Pourquoi n'y a-t-il aucune avancée au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?
Les recommandations du Comité	Les actions des ministres
<ul style="list-style-type: none"> • Rec.43 (statistiques) <ul style="list-style-type: none"> ○ Systématiser la collecte, l'analyse et la diffusion de données ○ Ventilées par sexe, âge, et handicap ○ Elaborer des indicateurs pour servir de support à l'élaboration de textes législatifs, à la prise de décisions et au renforcement des capacités requises pour assurer le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'UNCRPD 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté germanophone <ul style="list-style-type: none"> ○ Vise à améliorer la situation ○ La Dienststelle publie déjà son rapport annuel des statistiques fournies • Fédéral : Kris Peters <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour la ventilation des données par situation de handicap, le SPF économie dispose d'un nouvel outil « Datawarehouse marché du travail et protection sociale » permettant l'agrégation de données venant des institutions de sécurité sociale. Permettra de répondre plus vite, plus correctement, à un coût moindre aux demandes venant des instituts d'enquête et des autorités

Les Constats de la société civile	Les questions de la société civile
	<ul style="list-style-type: none"> • Concernant la désagrégation des données par handicap, la Belgique va-t-elle utiliser la méthodologie du Groupe de Washington (ONU, cf. SDGs), basée sur 6 questions : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avez-vous des difficultés pour voir ? ○ Avez-vous des difficultés pour entendre ? ○ Avez-vous des difficultés pour marcher ○ Avez-vous des difficultés pour vous souvenir, vous concentrer ? ○ Avez-vous des difficultés pour communiquer, pour comprendre ? ○ Avez-vous des difficultés pour vous laver ou vous habiller ? • Chaque entité est compétente pour l'établissement de données statistiques relatives aux matières qu'elles gèrent. Pourquoi ne répondent-elles pas ? Quel est l'état de la situation en la matière ? <ul style="list-style-type: none"> ○
Les recommandations du Comité	Les actions des ministres
<ul style="list-style-type: none"> • Rec.45 (statistiques) • Collecter, analyser et diffuser des données sur les filles, les garçons et les femmes handicapées 	???
Les Constats de la société civile	Les questions de la société civile

Les recommandations du Comité	Les actions des ministres
<ul style="list-style-type: none"> • Rec.49 (UNIA) • Finaliser le processus de mise en conformité d'UNIA aux principes concernant le statut des institutions nationales (Principes de Paris) 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté germanophone <ul style="list-style-type: none"> ○ Décret du 20/01/2014 : le CG a soutenu la création du Centre interfédéral ○ Toute modification dans le sens d'une amélioration nécessite l'accord de toutes les parties
Les Constats de la société civile	Les questions de la société civile
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quel est l'état d'avancement du dossier de mise en conformité d'UNIA pour l'obtention du statut A ?